

Aux membres du Conseil général de Premier

Premier, le 1^{er} mai 2017

Préavis municipal no 158 pour le conseil du 1er juin 2017 Comptes 2016

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

I - Préambule

Les comptes pour l'année 2016, révisés par la fiduciaire Cuérel à Baulmes, ont été adoptés par la Municipalité dans sa séance du 24 avril 2017.

Selon le tableau comparatif des charges et des produits,	
les charges s'élèvent à	fr 924'044.69
les produits s'élèvent à	fr. 931'067.42
ce qui laisse apparaître un excédent de produits de	fr. 7'022.73

II. Quelques remarques particulières

Chapitre 11 – Administration

Avons reçu un don de fr. 5'000.-.

Chapitre 21 – impôts

La plupart des revenus d'impôts ont été supérieurs aux prévisions (+ fr. 56'200.- par rapport au budget) et en légère augmentation par rapport à 2015. A noter un correctif sur impôts personnes morales de fr. -5'284.50 (21.4011) et des défalcatons pour fr. 7'683.35 (21.330) (impôts dus, passés en perte après procédure de poursuites et réception de l'acte de défaut de biens).

Chapitre 22 - Service financier

Au niveau de la péréquation 2015 (décompte final reçu en août 2016), un reliquat de fr. 18'059.- a dû être payé (22.352.2). Notre commune reste cependant largement bénéficiaire du système péréquatif.

Chapitre 321 – forêts

Déficit de fr. 50'000.- entre charges et revenus ; certains travaux sont déjà payés alors que le bois ne sera vendu et encaissé qu'en 2017. Nous précisons que cette perte « forêt » est partiellement compensée par les retours de péréquation l'année suivante (sur le compte 22.452.3). Les subventions cantonales et fédérales ont été légèrement plus élevées que prévues (+ fr. 7'000.-).

Chapitre 35 – Bâtiments communaux

Collège : dès le 1^{er} janvier 2016, le revenu locatif comprend 6 appartements, pour un total mensuel net de fr. 6'575.--. Comme prévu, l'amortissement a été ajusté à la suite des derniers

travaux, dont le coût final s'est élevé à fr. 391'617.75 (préavis de fr. 455'000.- accepté par le Conseil le 21 mai 2015).

Chapitre 43 – routes

Réfection complète du mur le long de la route de Nidau, pour fr. 24'000.--.

Comme prévu, l'amortissement a été augmenté afin de commencer à amortir les travaux de La Riaz (43.3311), idem pour dicastères épuration (46.3311) et service de l'eau (81.3311).

Chapitre 45 – déchetterie

La taxe forfaitaire a été maintenue à fr. 45.- par habitant. Grâce à une bonne gestion des coûts, cela a permis de comptabiliser fr. 1'821.65 sur le fonds « déchets » (45.380).

Chapitre 50 – écoles

Quelques nouveaux habitants avec enfants scolarisés augmentent le prix de notre participation aux coûts des écoles.

Chapitre 72 – sécurité sociale

Le décompte final 2015 de la facture sociale est en notre défaveur, nous avons dû repayer fr. 3'510.- (72.351.2)

Le décompte final 2015 pour l'accueil de jour des enfants (reçu en août 2016) est en notre défaveur de fr. 2'916.70 (72.352), d'où un léger dépassement.

Nous avons été contraints de payer l'UAPE (unité accueil petite enfance) de Vallorbe La Récré pour 2015 pour un enfant domicilié dans notre commune (fr. 1'535.65).

L'adhésion de notre commune en août 2016 au réseau UAPE Le Môtier à Romainmôtier n'avait pas pu être budgétée, mais la facture d'acompte pour les 5 premiers mois d'exploitation s'est élevée à fr. 9'940.-- (nouvelle loi obligeant les communes à adhérer à une UAPE) (72.352.2)

III. Commentaires

L'année 2016 boucle avec un cash-flow qui a permis de procéder à fr. 120'000.-- d'amortissements obligatoires (20' terrains-bâtiments C. 9123 / 6' Les Auges C. 9141.3 / 45' séparatif Rte Vaulion . 9141.40 / 14' sur travaux La Riaz 9141.42 / 35' collège C. 9143.21 et 9143.22) et fr. 8'493.10 d'amortissement supplémentaire s/ étude La Riaz C. 9141.41.

En 2016, les investissements pour les travaux du collège se sont terminés et ceux de la Rue de la Riaz ont bien avancé. La Municipalité juge les comptes 2016 comme bons mais reste toujours vigilante afin de maîtriser au mieux les dépenses.

IV. Rapport des municipaux

L'année 2016 a vu une avance significative de la création de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) dans le Vallon du Nozon, plus précisément à Romainmôtier-Envy, dans le bâtiment du Môtier, racheté à cet effet par la commune.

Création et validation de la convention de financement entre huit communes du Vallon et l'ARAS, représentant AJOVAL.

Année de transition pour la forêt, Vital Graber ayant quitté la Municipalité, le dicastère « forêts » a été repris par Jean Hauner.

Année chaude et orageuse pour le clocher et son installation électronique, victime de la foudre, provoquant pour un peu plus de fr. 3'000.- de dégâts, entièrement pris en charge par l'ECA.

V. Rapport du Syndic

En 2016, la Municipalité s'est réunie à 44 reprises afin de traiter les dossiers courants et travailler sur des projets pour la commune. Au 1^{er} juillet 2016, avec l'entrée de la nouvelle législature, nous avons accueilli Isuf Gecaj à la municipalité, en remplacement de Vital Graber, démissionnaire.

Suite à cette nouvelle arrivée, certains dicastères ont été remaniés : alpage, domaine, police, cimetière et surveillance déchetterie ont été attribués au nouveau venu.

Quelques informations par dicastère:

Travaux : le printemps 2016 a vu la reprise des travaux à la Rue de la Riaz, partie supérieure, tronçon Tirage-Réservoir. La mise sous terre du réseau électrique, de l'éclairage public et de la gestion des eaux de pluie autour de la station RE + place de parc ne sera pas sans effet sur la facture finale.

La réfection des murs Rte de Vaulion a été réalisée avec beaucoup de professionnalisme par la maison Ami Berthoud SA ; bravo à cette équipe.

Bâtiments : la création et la réfection de 2 appartements dans le collège va permettre de mieux rentabiliser ce bâtiment. Compétence et efficacité du bureau d'architecte Bona. Un grand merci, ainsi qu'aux entreprises choisies par la municipalité pour la réussite technique et financière de ce projet.

Ecole : l'augmentation constante du nombre d'habitants dans tous les villages de l'AsCoVaBaNo conduit à l'écolage de beaucoup plus d'élèves. La fin de la législature prévoit une saturation des bâtiments scolaires actuels.

Finances : les charges sociales fixes et environnementales limitent les possibilités d'investissement à court terme et incitent à la prudence.

Police : un rapport trimestriel de gendarmerie nous informe des faits et méfaits qui ont lieu sur notre territoire communal.

Cimetière : un monument du souvenir a été posé. Très belle réalisation du tailleur de pierre de Valeyres-sous-Rances.

Conciergeries Tirage et Collège : Mme Brechbuhl assume avec beaucoup de compétences cette fonction, pas toujours agréable. Un grand merci à elle.

Divers : un grand merci aussi à notre personnel administratif, secrétaire et boursière, ainsi qu'à mes collègues de la municipalité, sans qui la réussite ne serait pas totale.

« L'impossible.... c'est ce que nous faisons tous les jours pour vous ! »

VI. Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 1^{er} juin 2017
- Il a été soumis à la commission de gestion

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- accepter les comptes 2016 tels que présentés, avec un excédent de revenu de **fr. 7'022.73.**

Municipalité de Premier
Le Syndic La Secrétaire

E. Candaux S. Breton